FIDOX AL 5

Réf. 3050

DÉCAPANT ACIDE PUISSANT ALUS/INOX A ACTION DÉGRAISSANTE

1. SPÉCIAL ALUS/INOX TRÈS TERNIS/OXYDÉS ET GRAS
2. USAGE POSSIBLE SOLS/MURS AVEC TRACES TENACES DE :
TARTRE *(même siliceux)*, POLLUTION, MOUSSE, ALGUES ET DÉPÔT GRAS

FICHE TECHNIQUE

ACTION PASSIVANTE

PROPRIÉTÉS / UTILISATIONS

- ➔ Pour surfaces alu* et inox très ternis et graisseuses ou comportant des traces *(coulures,…)* ou taches d'oxydation irrattrapables aux rénovateurs alu / inox classiques.
  - carrosseries des véhicules de transport, citernes, ridelles, bennes, cuves, …- jantes alu piquées - Panneaux de façade - Matériel, etc. …
- ➔ Pour le rattrapage sur verre des traces de projections ou coulures de produits altérants alcalins ou acides.
- ➔ Convient pour le décrassage des bâches de camion très sales.
- ➔ Élimination du tartre siliceux, mais aussi tartre, liants et sels minéraux, dépôts organiques *(mousses, algues, …)* avec dépôts gras, dans le cas où l'acide chlorhydrique est insuffisant.
- ➔ N'attaque pas les plastiques, peintures, caoutchoucs.
- ➔ Non abrasif - pas de grattage, brossage ou polissage : rénove par action chimique.
- ➔ Effet passivant/protecteur temporaire pour limiter la réoxydation.

N.B. : - Après ce traitement de choc au 3050 - FIDOX AL 5, un entretien régulier avec notre réf.3435 - FIDOX AL 600 désincrustant/désoxydant/déternissant doux à action dégraissante) est conseillé, ou avec notre réf. 4394 - FICLEANCID ALU (action idem, sauf spécial alus anodisés)
- Pour une désincrustation/désoxydation/déternissage encore plus actif ou rapide sur inox ou alu choisir notre réf.4385 - FIDOX AL 4(très dopé),*
** mais action mouillante seulement (ou action dégraissante moindre)*
*** - si nécessité de dégraissage, dégraisser au préalable avec un détergent (3016, 2866, 3010, …) ; rincer et appliquer le décapant acide, ou utiliser le FIDOX ALH 2 (4206).*

MODE D'EMPLOI

Mettre des gants, combinaison et lunettes de protection - voir "*précautions* " ci-dessous.

1) ALUS, INOX

- Diluer à l'eau froide ou chaude dans le rapport 1 : 2 à 1 : 30.
- Mouiller préalablement les surfaces à l'eau.
- Répandre d'une manière uniforme, de bas en haut si possible, pour éviter toutes coulures éventuelles pouvant laisser des traces.
- Laisser en contact 5 minutes environ.
- Un simple coup de brosse souple suivi d'un rinçage abondant suffit.

N.B. : pour jantes alu, après désoxydation au produit, appliquer un vernis protecteur.

2) SOLS, MURS, CIMENTS, PIERRES, BRIQUES

Diluer dans le rapport 1 : 2 à 1 : 30 - Appliquer à la brosse - Laisser agir - Rincer sous pression de préférence.

3) RATTRAPAGE DE TRACES D'ALTÉRATION SUR VERRE

Diluer à + ou - 1 : 20, étaler au chiffon sur toute la surface pour verre comportant un pourtour de surfaces peintes ou sensibles (afin d'éviter coulures), sinon, pulvériser et brosser - laisser en contact le temps nécessaire à la disparition des traces - Surveiller attentivement le temps de contact pour éviter un matage éventuel du verre.

Précautions : *1) sur alus d'autocars, avions et bâtiment (faire test).*
2) Ne jamais laisser sécher sur les surfaces (risque de matage/altération).
3) Éviter tout contact sur le verre, à moins de le mouiller à l'eau préalablement (mais pas de contact prolongé) ou de vouloir rattraper des traces d'altération en polissant.
4) Éviter tout contact sur peintures sensibles, alu poli, porcelaine, céramique (risque de matage) ainsi que sur alu anodisé (risque d'altération de l'anodisation), galva, … ou tous autres métaux sensibles.
N.B. : en cas de matage accidentel, il est souvent possible de rattraper l'altération avec notre crème polish FIPOLISH METAL - réf. 3432.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ÉTAT PHYSIQUE	**:** Liquide	**- SÉCURITÉ TRAVAIL**	**:** voir F.D.S.
- RÉACTION	**:** Acide - produit moussant	**- SÉCURITÉ TRANSPORT**	**:** voir F.D.S.
- COULEUR	**:** Incolore à jaune		

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL

GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches techniques sont le résultat d'essais objectifs communiqués par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent, notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

oct 2005

FRANCE INDUSTRIE SA
Zone industrielle - 28800 - BONNEVAL - France
Tel : 33.(0)237.472.624 - Fax : 33(0)237.962.347
Internet : www.france-industrie.com